



Du compostage à l'éco-citoyenneté

Editions du CNLRQ
2017



Du compostage à l'éco-citoyenneté



Editions du CNLRQ
2017



CNLRQ
Comité National de Liaison des
Régies de Quartier

Nos sincères remerciements à

- La Régie de Quartier de Laxou-Provinces et à Aliénor MORVAN de l'association M.O.T.E.
- La Régie de Quartier Reconstruire Ensemble de Mainvilliers et son Maître-composteur, Jean-Jacques LHOMME.
- La Régie de Quartier des Mesnils-Pasteur de Dole.



Nous remercions également Jennifer HAMM, chargée de mission Développement durable et social, qui a réalisé cet ouvrage et

- Clotilde BRÉAUD, présidente du CNLRQ
- Tarek DAHER, délégué général du CNLRQ
- Flore-Anaïs BRUNET, cheffe de projet Si T'es Jardin
- Julien DANIEL, chargé de mission Développement Gestion-Finance
- Sandrine CARDON, responsable Éditions Graphisme pour leur précieuse collaboration.



SOMMAIRE

6	Éditorial
8	Introduction
10	Mettre en œuvre un projet de compostage partagé
10	1 • Qu'est-ce que le compostage partagé ?
12	2 • Pourquoi développer une activité de compostage ?
16	3 • Comment développer une activité de compostage ? Quelques pistes de réflexion.
22	Monographies sur les pratiques du compostage au sein de 3 Régies de Quartier
22	1 • Régie de Laxou-Provinces - Meurthe-et-Moselle (54) : expérimentation partenariale d'un projet de compostage en pied d'immeuble. Le projet M.O.T.E. « Matière Organique Très Expressive ».
36	2 • « Reconstruire ensemble », Régie de Quartier Mainvilliers - Eure-et-Loire (28) : pratique du compostage partagé au jardin solidaire, un lieu de vie intergénérationnel en cœur de la cité.
48	3 • Régie de Quartier de Dole - Jura (39) : déploiement de huit aires de compostage dans un quartier prioritaire.
62	Conclusion
62	Annexes
64	• Fiche Métier « Animateur d'aire de compostage »
66	• Quelques publications du CNLRQ

CLOTILDE BRÉAUD,
PRÉSIDENTE DU CNLRQ

Depuis plus de 10 ans les Régies de Quartier ont développé des jardins urbains solidaires aux multiples fonctions et, naturellement dans une même démarche, certaines ont pris en compte la question de la gestion des biodéchets et de leur compostage.

- Les expériences des Régies dans ce domaine prennent des formes différentes en fonction du contexte local, des objectifs des partenaires impliqués dans le projet (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, institutions, associations, habitants volontaires), des moyens humains et financiers dont elles disposent et des ajustements successifs qui sont nécessairement apportés.

- Les monographies d'actions de compostage présentées dans ce guide illustrent non seulement les différences possibles, mais aussi les axes communs de leur mise en œuvre qui relèvent d'une même conception de l'utilité sociale, qui est issue du mouvement de l'éducation populaire et qui répond à un objectif de qualité pour le service rendu.



- Dans un mouvement ascendant, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier a pour rôle de soutenir ces initiatives dans leur originalité et leur dynamique propres. Et en s'appuyant sur les différences de leur mise en œuvre et sur les compétences de leurs acteurs, il a eu pour vocation à construire une méthodologie de la création d'un compostage qui soit reproductible et diffusable largement.

- Aussi, ce guide présente d'une façon approfondie ce que sont les étapes d'une démarche de co-construction, en soi transposable, d'un service à forte dimension d'utilité sociale pour la vie quotidienne des habitants de quartiers qui en ont besoin.



INTRODUCTION

Aux côtés de leurs missions traditionnelles d'insertion, d'amélioration du cadre de vie et de développement du lien social, les Régies développent depuis quelques années un véritable savoir-faire pour mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation en matière de prévention et de gestion des déchets. Promotion des éco-gestes, accompagnement au tri sélectif, lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires, actions autour du réemploi, du recyclage et du compostage : les Régies agissent quotidiennement en faveur du développement durable et de l'économie circulaire dans les quartiers.

■ Tandis qu'un ménage français produit encore en moyenne 360 kg de déchets par an, dont environ 1/3 de déchets organiques¹, de nombreuses Régies ont misé sur des actions de compostage, associant des habitants et des partenaires. **En 2016, 52 Régies portaient une action de gestion de proximité des biodéchets, tandis que 11 nouveaux projets étaient en voie de développement**, preuve de la vitalité du réseau dans ce champ. Si ces pratiques sont majoritairement liées aux jardins des Régies, elles constituent malgré tout de nouvelles opportunités pour expérimenter des projets d'animation et de sensibilisation à visée pédagogique qui ont une forte valeur ajoutée en matière de développement social.

1 • Source : ADEME

■ En impulsant des espaces d'expérimentation qui reposent sur l'implication et le volontariat des habitants, les Régies se proposent d'interroger les pratiques de consommation des ménages en les amenant à considérer le déchet comme une ressource grâce à une collecte locale qui permet, après transformation, de contribuer à l'enrichissement des sols et à l'embellissement du cadre de vie.

Du pavillon de compostage² de 150m² au petit composteur de quartier, les Régies savent répondre aujourd'hui, à différentes échelles, aux enjeux de la gestion de proximité des biodéchets, en associant partenaires et habitants aux processus de concertation, d'installation, de mise en œuvre, de participation et de suivi.



■ En permettant aux habitants de prendre leur place au cœur de ces projets, les Régies construisent aussi des conditions propices au développement du lien social dans les quartiers. Le compostage repose sur un processus participatif qui constitue un levier d'éco-citoyenneté intéressant, avec la particularité de permettre à l'usager de récupérer directement le produit du tri de ses biodéchets et de participer aux différentes étapes de sa valorisation en compost (apport, brassage, retournement, transvasement, récolte...). Mais il permet aussi de construire des temps de rencontres, des moments festifs et conviviaux pour rompre l'isolement. Inaugurations, festival, apéro-compost, fête de la récolte, événements saisonniers... les habitants et les Régies savent faire preuve d'inventivité pour faire vivre localement une pratique qui a un potentiel fédérateur et festif auprès d'un public intergénérationnel, tout en prenant soin des sols, du quartier et de la planète.

2 • La Régie de Quartier Habitat Bacalan a développé une plateforme de 150m² permettant d'accueillir entre 120 et 200 foyers.

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

1. QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?

■ La pratique du compostage partagé au jardin ou en pied d'immeuble, consiste en général en un apport de déchets de cuisine dans un bac dédié par des habitants. En mélangeant des déchets azotés avec de la matière carbonée (cf. encadré) et en s'assurant de respecter certaines conditions pour favoriser une bonne décomposition des déchets (contrôle de l'humidité, oxygénation, équilibre des matières, brassage, retournement, transvasement...), il est possible d'obtenir, après une période de fermentation et de maturation, un compost riche en nutriments qui va servir à fertiliser les sols des espaces verts et des potagers, ou encore enrichir le terreau des jardinières entretenues par les habitants.

■ Le compostage partagé est une pratique simple et ancienne, qui permet aux habitants d'acquérir un savoir et un savoir-faire accompagnés par la Régie. L'information et la formation des habitants aux techniques de compostage en bacs peuvent être assurées par un référent de site formé, ou encore par un Maître-composteur (salarié de la Régie ou agent d'une collectivité locale), pour un accompagnement dans la durée. Conseils, rappels et respect des consignes, suivi du compost sont ainsi proposés pour le bon déroulement du processus de valorisation.

■ Selon les territoires et les moyens humains, des personnes ressources (salariées ou bénévoles) assurent une coordination de l'action avec les habitants pour suivre et animer le site. En participant à la production locale de compost, les habitants ont en effet la possibilité de participer à des actions de prévention et de sensibilisation développées de manière complémentaire par les Régies et leurs partenaires, ce qui constitue une nouvelle porte d'entrée pour découvrir la palette d'activités et le projet associatif d'une Régie.

LE COMPOSTAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le compostage est un processus de dégradation biologique accompagné, qui comprend plusieurs phases naturelles de fermentation et de maturation. Il génère des réactions chimiques en présence d'un mélange équilibré de matière carbonée (broyat de bois, feuilles mortes), azotée (déchets de cuisine, herbe fraîchement coupée...), d'oxygène et un certain degré d'humidité. À cette réaction chimique produisant de la chaleur s'ajoute l'action combinée de micro-organismes tels que des bactéries, des champignons ou encore des insectes qui viennent coloniser les bacs à différentes phases, pour permettre une décomposition de la matière organique.

Un compost mûr et bien suivi a une couleur noire et une odeur de sous-bois (humus).

2. POURQUOI DÉVELOPPER UNE ACTION DE COMPOSTAGE ?

■ Le compostage est une pratique qui dispose de nombreux bénéfices environnementaux, économiques et sociaux, s'inscrivant ainsi pleinement dans une démarche de développement durable.



© Régie de Lormont

12

■ **D'un point de vue social**, la pratique du compostage, qui est accessible à tous les âges, fournit une belle opportunité pour fédérer un groupe d'habitants et de professionnels autour d'un projet d'intérêt commun, en impulsant des espaces d'échanges, de concertation et de dialogue. En prenant part à une démarche qui s'appuie sur les principes de l'éducation populaire, en misant sur la transmission des savoirs et le pouvoir d'agir, les habitants construisent progressivement un savoir commun dans le quartier, grâce au partage d'expériences. Ils trouvent leur place dans un projet humain qui suscite un sentiment d'appartenance. Pour les jeunes générations, c'est aussi l'occasion d'apprendre de nouveaux gestes éco-citoyens.

■ **D'un point de vue environnemental**, le développement de projets compostage contribue à l'essaimage d'équipements durables au cœur des lieux de vie, tout en favorisant leur appropriation à travers l'expérimentation et la pratique.

ET EN AMONT DU COMPOSTAGE : APPRENDRE À RÉDUIRE ET À RÉUTILISER

Avant d'accompagner la transformation des déchets en « or brun », des actions préventives peuvent être menées pour inciter à réduire et réutiliser :

Animations autour de l'alimentation durable : ateliers cuisine, petits déjeuners thématiques, animations autour de jardinières pédagogiques, calendrier des fruits et légumes de saison, sensibilisation à l'équilibre nutritionnel...

Contributions à la réduction du volume de déchets à la source : fabrication artisanale de conserves, cuisine des épluchures et des restes, disco-soupe, goûters ou pique-niques zéro-déchets, ateliers sur les habitudes de consommation pour lutter contre le gaspillage alimentaire (prendre conscience du suremballage, savoir lire des étiquettes et des dates limites de consommation, peser ses poubelles...).

Lorsque c'est possible, on peut également détourner une partie des déchets de cuisine pour nourrir des poules, et contribuer partiellement à l'autoproduction en circuit fermé (œufs)...

■ En encourageant de nouveaux usages au sein des espaces publics ou collectifs, il contribue directement à la réduction du volume des ordures ménagères. Il permet d'optimiser le traitement des bio-déchets, en limitant les impacts environnementaux que génèrent l'incinération ou l'enfouissement et de produire, en circuit-court, du compost de qualité, en évitant ainsi le recours aux engrais chimiques. Cette pratique permet de lutter localement contre l'appauvrissement des sols : produit issu de processus naturels et transformé dans le quartier, le compost peut être réutilisé sur place par les habitants qui ont participé à sa fabrication.

■ Le compostage offre également un support ludique et pédagogique pour sensibiliser à de nombreux enjeux environnementaux : tri sélectif, réduction des déchets à la source, lutte contre le gaspillage alimentaire, consommation responsable, sensibilisation au réemploi, initiations aux techniques de jardinage au naturel... Cette activité permet de mobiliser des connaissances sur la nature, la vie des sols au jardin et de s'imprégner des bienfaits offerts par des techniques simples et accessibles au plus grand nombre.

Contribuant au changement de comportements, le compostage permet enfin de susciter une prise de conscience environnementale et de fournir des outils concrets pour agir à échelle individuelle et collective.

13

■ **Enfin, d'un point de vue économique**, le compostage s'inscrit dans une logique d'autoproduction, au croisement de l'économie solidaire et circulaire. Cette autoproduction permet de limiter les coûts afférents au transport (diminution des achats de fertilisants, réduction des coûts de transport des déchets verts produits dans le cadre des activités d'espaces verts...). Selon le dimensionnement des sites, une activité compostage participe directement ou indirectement à la création d'emplois (création de postes dont une partie de l'activité sera dédiée au compostage, en fonction de l'ampleur du projet : animateurs référents, responsables de site ou coordinateurs). Elle offre par ailleurs des perspectives complémentaires pour enrichir les parcours d'insertion dans les métiers du secteur des espaces verts.

■ Certaines Régies, comme celles de Lormont ou de Bordeaux, ont développé des passerelles de compostage, et construit des modèles économiques spécifiques autour de cette activité. À côté de ces exemples et de manière générale, les Régies portent une grande diversité de projets de compostage sur leurs territoires d'intervention.

- Certaines organisent des réunions d'information sur les différentes possibilités de compostage (compostage domestique, partagé, lombricompostage...), à la demande des collectivités, qui distribuent dans certains cas gratuitement des composteurs et/ou des bio-seaux aux habitants. Ces interventions peuvent se réaliser en zone d'habitat pavillonnaire ou en zone d'habitat dense.
- D'autres, qui disposent d'un jardin partagé, proposent la pratique du compostage en la limitant aux habitants-jardiniers, par exemple pour enrichir naturellement la terre où les plantations sont réalisées.

- Certaines Régies trouvent un débouché possible aux déchets des espaces verts qu'elles génèrent, dès lors qu'elles sont en possession d'un broyeur, ce qui leur permet de gérer directement leur stock de broyat mis à disposition sur l'aire de compostage.

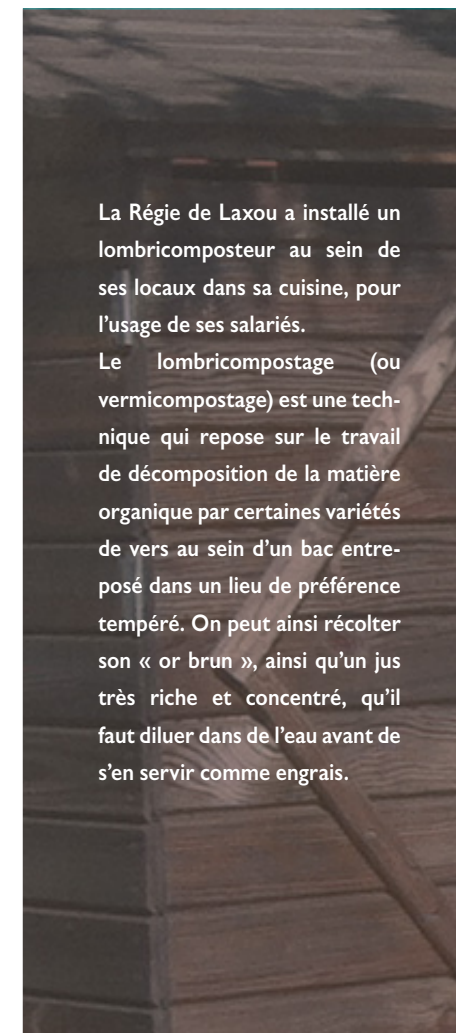
- Les Régies qui accompagnent des aires de compostage partagé contribuent à la fabrication et/ou à l'acquisition du matériel ; elles installent les équipements adaptés, aménagent sur le site des jardinières pédagogiques. La mise en œuvre de ce type de projet peut se combiner à un programme d'animation transversal pour donner vie à un espace de partage collectif.

- Selon les besoins identifiés sur leur territoire d'intervention et les demandes qui leur sont formulées, des accompagnements de structures partenaires sont réalisés pour mettre en œuvre un projet de compostage collectif autonome (ex : écoles et collèges, EHPAD, centres de santé...).

■ Les Régies peuvent aussi être mobilisées pour la création d'un abri, pour former les jardiniers, construire un groupe moteur d'habitants, organiser des animations pédagogiques, construire des partenariats, s'occuper du brassage et du retournement du compost...



METTRE EN PLACE UN LOMBRICOMPOSTEUR DANS LA CUISINE DE LA RÉGIE



La Régie de Laxou a installé un lombricomposteur au sein de ses locaux dans sa cuisine, pour l'usage de ses salariés.

Le lombricompostage (ou vermicompostage) est une technique qui repose sur le travail de décomposition de la matière organique par certaines variétés de vers au sein d'un bac entreposé dans un lieu de préférence tempéré. On peut ainsi récolter son « or brun », ainsi qu'un jus très riche et concentré, qu'il faut diluer dans de l'eau avant de s'en servir comme engrais.

3. COMMENT DÉVELOPPER UNE ACTION DE COMPOSTAGE ? QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

N F U

44051

Si le compostage domestique ne fait pas l'objet d'obligations particulières, le compostage collectif fait l'objet, quant à lui, d'une réglementation spécifique, explicitée dans la circulaire relative aux règles de fonctionnement des installations de compostage de proximité.*

À ce titre, les bacs de 5 à 50 m³ relèvent du Règlement Départemental Sanitaire, qui impose certaines règles d'installation du matériel de compostage : distances à respecter vis-à-vis des habitations, des cours d'eau, des routes et des chemins. En dessous de 5m³, les bacs ne font pas l'objet d'obligations spécifiques.

Il est à noter que le compost cédé, même à titre gracieux, doit respecter la norme NFU44051.

Il est donc recommandé de limiter l'usage du compost à ceux qui ont directement contribué à sa fabrication.

* http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/12/cir_36241.pdf

COMMENT ORGANISER LA CONCERTATION PRÉALABLE AUTOUR DU PROJET ?

- Anticiper la réponse aux interrogations et aux craintes éventuelles (odeurs, nuisibles...).
- Choisir la manière dont on va aller vers les habitants pour les informer et les associer dès la phase d'émergence du projet (supports de communication, réunions publiques, ateliers participatifs, porte-à-porte, questionnaire...).
- Construire un réseau de partenaires locaux qui pourront trouver leur place dans le projet (bailleurs, collectivités, associations spécialisées...).
- Identifier les contraintes liées à l'implantation d'un site, notamment si l'on envisage de développer un projet d'envergure (voir la réglementation en vigueur).

COMMENT S'ENTOURER DE PROFESSIONNELS COMPÉTENTS, TEL QU'UN MAÎTRE-COMPOSTEUR ?

- Se rapprocher des collectivités locales (commune, intercommunalité) qui disposent parfois de personnels dédiés et qualifiés ; certaines associations et réseaux spécialisés peuvent également proposer un accompagnement.
- Se renseigner sur les possibilités de formation pour les salariés de la Régie, si cela peut contribuer à enrichir un parcours d'insertion et un projet professionnel.

COMMENT DIMENSIONNER LE SITE ?

- Estimer le volume du gisement potentiel de matières compostables en fonction de l'échelle envisagée du projet : l'expérimentation concerne-t-elle un immeuble ? Une rue ? Un quartier ? Combien de foyers sont volontaires pour participer ?



OÙ IMPLANTER L'AIRE DE COMPOSTAGE ? QUEL TYPE DE DÉMARCHÉ PRIVILÉGIÉ POUR LE DÉTERMINER ?

- Réaliser des diagnostics en marchant avec les habitants, des cartes mentales (manières de représenter et de visualiser les idées des participants) pour tenir compte des usages au sein de leur quartier vécu.
- Proposer un atelier de travail collectif avec réalisation de plans en présence d'habitants et de professionnels pour permettre les regards croisés.
- Tenir compte de la réglementation en vigueur et effectuer les démarches de déclaration auprès du service urbanisme de la commune.



QUEL MATÉRIEL SE PROCURER ? QUELS PARTENARIATS POSSIBLES AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR S'ÉQUIPER ?

- En fonction de l'envergure du projet, prévoir un investissement dans des bacs d'apport, de maturation et de broyat, disposant d'un volume adapté au prévisionnel du nombre de foyers qui seront accueillis ; investir dans une cabane à outils, une poubelle, des bio-seaux, des outils dédiés (pelle, brasseur...).
- Penser aux éléments de signalétique, aux systèmes d'affichage des consignes.
- Se rapprocher de la commune ou de l'intercommunalité, qui peuvent parfois acquérir une partie du matériel pour la mise en place d'une expérimentation locale (bio-seaux, composteurs ou lombricomposteurs...).



COMMENT ORGANISER LA FORMATION DES RÉFÉRENTS DE SITE (HABITANTS VOLONTAIRES) AU COMPOSTAGE ?

- Les Maîtres-composteurs peuvent former les référents de site salariés ou bénévoles. Le CNLRQ propose également une formation dédiée en partenariat avec un Maître-composteur de l'association Compost'Story, permettant d'acquérir des compétences pour devenir référent de site de compostage – compétences qui sont précisées par le référentiel de formation ADEME.³

³ • https://formations.ademe.fr/data/news1038/r-f-rentiel_acteurs_.pdf

COMMENT GÉRER LES DEMANDES DE PARTICIPATION ET L'ORGANISATION DU SITE ? QUELS MOYENS HUMAINS PEUVENT ÊTRE DÉDIÉS POUR LE SUIVI ET L'ANIMATION DU SITE ?

- En fonction des objectifs et de l'envergure du projet : liste d'inscription (voire liste d'attente), organisation de permanences à la Régie, participation des référents de site à la gestion et à l'organisation, choix d'apposer un cadenas à clef ou à code sur les bacs pour limiter l'utilisation.
- Choisir de déterminer des horaires dédiés pour les apports, ou bien de laisser un accès libre au site.
- Tenue d'un registre de compostage (suivi, dates de retournement, brassage, transvasement...).
- Construire un règlement en associant habitants et référents.
- Identifier un référent du projet salarié au sein de la Régie...



COMMENT SE FOURNIR EN MATIÈRE CARBONÉE POUR ÉQUILIBRER LE COMPOST ?

- Investir dans une broyeuse si l'on choisit de produire en interne le broyat pour réutiliser les déchets générés par les activités espaces verts,
- Construire un partenariat avec une collectivité, une association ou une entreprise locale spécialisée...

COMMENT VALORISER ET FAIRE VIVRE LE SITE ET ACCOMPAGNER LE PROCESSUS À MOYEN ET LONG TERME ?

- Organisation de démonstrations.
- Proposition d'animations pédagogiques et festives, ponctuelles ou régulières.
- Communication autour de la récolte du compost et de son utilisation.
- Mise en place d'actions de formation et d'information auprès des habitants volontaires avec l'aide d'un Maître-composteur, d'un guide composteur et/ou d'un référent de site...





CONTACT

Appartement 19 - Bourgogne 5 - RdC
54520 LAXOU
Tel : 03 83 90 93 02
Mail : rq.laxou@cnlrx.org

Directeur : Nicolas PHANITHAVONG

CARTE D'IDENTITÉ DE LA RÉGIE

- Née en 2004
- Double conventionnement ACI et EI
- 32 salariés en insertion
- 11 salariés permanents en CDI

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Prestations d'entretien des espaces verts et gestion d'un jardin d'insertion de 3 500 m², « le Jardin des Mille fleurs ».
- Prestations de nettoyage.
- Prestations de déménagement de particuliers et de structures.
- Prestations de sécurité aux abords des écoles.
- Distribution du journal municipal.
- Collecte d'encombrants : ramassage hebdomadaire, avec près de 800 m³ d'encombrants collectés par an (meubles, électroménager...).
- Activités d'auto-réhabilitation accompagnée : accompagnement de particuliers éligibles au FSL principalement sur le Grand-Nancy ; animation hebdomadaire d'un appartement pédagogique où sont proposés des ateliers thématiques.
- Développement de services, d'animations et de projets de lien social à destination des salariés et des habitants.

Expérimentation partenariale d'un projet de compostage en pied d'immeuble. Le projet M.O.T.E. « Matière Organique Très Expressive »



LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

La Régie de Laxou-Provinces est implantée dans la commune de Laxou, mitoyenne de Nancy. Située au cœur du quartier politique de la ville Provinces, qui se compose de nombreux bâtiments ayant hérité des traits de l'urbanisme des années 1950, la Régie développe ses activités au sein d'un territoire qui regroupe près de 60% du parc locatif communal⁴. Ce quartier abrite 2 630 habitants résidant majoritairement au sein d'immeubles d'habitat social (1 200 logements), dont 950 sont gérés par le bailleur social Batigère Nord-est.

■ Les éléments de diagnostic fournis par le Contrat de Ville de l'agglomération du Grand Nancy mettent en évidence une importante fragilité économique et sociale sur ce secteur géographique. Le projet de territoire met en avant, entre autres, la nécessité de développer une attention accrue à :

- l'évolution des parcours résidentiels,
- l'amélioration du cadre de vie, en recherchant l'implication des habitants au travers de la gestion urbaine de proximité et d'activités œuvrant en faveur d'une plus grande cohésion sociale,
- la politique de l'emploi et du développement économique, notamment au travers de l'accompagnement des demandeurs,
- l'accompagnement des habitants dans le champ de la santé (promotion, prévention, accès aux soins) et de l'éducation (dispositif de réussite éducative...).

■ Classé ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire), c'est également un secteur à enjeux pour l'agglomération nancéienne, dans la mesure où il est éligible au titre des 200 quartiers d'intérêt national du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU).

⁴ • Source : Contrat de Ville de l'agglomération du Grand-Nancy 2015-2020.

1. HISTORIQUE ET OBJECTIFS DU PROJET

■ Née d'un partenariat étroit entre la Régie de Quartier de Laxou et l'association M.O.T.E. (Matière Organique Très Expressive), la pratique de compostage en pied d'immeuble au sein du quartier Provinces, a été inaugurée en septembre 2016. Cette activité s'est construite au croisement de préoccupations liées au développement durable, à la gestion urbaine de proximité et au développement social dans le quartier.

■ La Régie impulse depuis plusieurs années des projets en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du lien social : portage d'un jardin d'insertion ouvert aux habitants, accompagnement d'un jardin en pied d'immeuble animé par un groupe de mères de famille (Le jardin des Mam's), réalisation de fresques participatives, construction et installation de jardinières en accès libre dans le quartier ainsi que du mobilier urbain (éléments de signalétique, chaises construites en bois de palette...). Elle participe aussi à l'entretien des espaces verts, à la plantation de massifs fleuris avec les habitants et organise des animations saisonnières ainsi que des ateliers thématiques réguliers au jardin. Sensible aux enjeux liés à la précarité énergétique, actrice dans le champ du réemploi, elle anime par ailleurs un appartement pédagogique pour sensibiliser les habitants et leur apprendre des éco-gestes, tout en proposant des actions d'auto-réhabilitation accompagnée.

■ La Régie développe progressivement une réflexion autour de la pratique de compostage dans une stratégie plus globale d'amener le jardin vers les habitants. Le jardin des Mille Fleurs, qui constitue un terreau propice aux rencontres et aux activités conviviales, dispose en effet d'une situation géographique excentrée par rapport au quartier Provinces. À cette stratégie de développement s'ajoute une réflexion interne sur le devenir des déchets verts qu'elle produit.



Le jardin d'insertion des Mille Fleurs.



Fresque réalisée avec les habitants à l'occasion des 10 ans de la Régie, en 2014.



Jardinières construites en matériaux de récupération.



Hôtel à insectes construit avec les habitants du quartier.



■ En fin d'année 2015, la Régie a été identifiée sur le territoire comme une structure de l'ESS par l'Alliance ARTEM Nancy⁵ dans le cadre d'un atelier « Entreprendre Autrement ». Elle est sollicitée par des étudiants et plus particulièrement par une designer en éco-conception et maîtrise d'usage, aujourd'hui diplômée de l'ENSAD⁶, Aliénor Morvan, de l'association M.O.T.E., pour développer un projet de compostage en pied d'immeuble.

■ Les îlots de compostage « M.O.T.E. » sont conçus par la designer en juin 2015 dans le cadre de son diplôme de fin d'études, et sont destinés à être de véritables supports pédagogiques permettant de valoriser la dimension cyclique du processus de valorisation, tout en favorisant le développement de la convivialité autour des pratiques de compostage partagés.

■ Le projet de design entre alors dans sa phase de prototypage et de test après sélection d'un panel de 10 sites représentatifs en Meurthe-et-Moselle, dont finalement 5 sont retenus (maison de retraite, tiers-lieu, milieux urbains ouverts, bourg rural, pied d'immeuble...).

■ La Régie, sensible à cette proposition de partenariat et convaincue de l'intérêt de construire des passerelles avec des grandes écoles et le monde universitaire⁷, concrétise la réflexion qu'elle avait amorcée jusqu'alors, en saisissant cette opportunité.

5 • Alliance ARTEM Nancy est une communauté universitaire rassemblant trois grandes écoles nancéiennes : ENSAD, ICN Business School, École des Mines de Nancy.

6 • École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

7 • La Régie de Laxou a notamment développé un partenariat avec une chercheuse de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires de Nancy (ENSAIA), qui a mis en œuvre des protocoles de capture d'invertébrés dans le jardin d'insertion, pour étudier la biodiversité présente dans les sols - démarche qui a permis de développer des supports pédagogiques accessibles à tous au sein du jardin des Mille Fleurs, en partenariat avec la fédération FLORE 54 et l'association ALPE Laxou.

■ L'ambition du projet est d'implanter une aire de compostage au sein d'un quartier, pour l'usage des habitants, afin d'explorer et de construire, dès le départ, les conditions d'une démarche participative associant les riverains. Au-delà de l'implantation d'un équipement au design hautement qualitatif en pied d'immeuble, le partenariat prend sens dans l'accompagnement des habitants à devenir acteurs du projet. Il permet aux deux associations, en partenariat avec la commune, la Métropole et le bailleur social Batigère, d'explorer de nouvelles pratiques de développement durable sur le territoire. La Régie et l'association M.O.T.E. cherchent à adopter de concert une démarche à la fois sensible (c'est-à-dire tenant compte des usages et pratiques habitantes) et itérative (c'est-à-dire permettant à la fois, dans la phase de test, de tenir compte des retours d'expérience et d'adapter l'accompagnement des pratiques habitantes sur le site, pour être au plus près des besoins et des usages identifiés).



L'îlot M.O.T.E. implanté au pied de la barre « Bourgogne », composée de 82 logements, face à l'entrée de la Régie de Quartier • © Frank Kirch

2. DÉROULÉ DU PROCESSUS DE CONCERTATION

- Porte-à-porte réalisé dans les logements de 9 entrées de bâtiments pour informer et associer les habitants du quartier.
- Réalisation de permanences et de réunions d'information, pour répondre aux interrogations et susciter la participation volontaire au projet.
- Organisation d'un diagnostic en marchant avec les habitants, pour identifier un site d'implantation accessible. Le choix se porte sur l'avenue qui traverse le quartier, en pied d'immeuble, à proximité d'un arrêt de bus dans un lieu de passage, pour que l'aire soit accessible et visible de tous depuis la rue.
- Phase de négociation avec le bailleur pour l'obtention d'une autorisation d'implantation.
- Communication relayée aux habitants à échelle locale et à échelle de la Métropole, pour informer sur la démarche expérimentale menée dans le quartier de Laxou-Provinces.

3. INVESTISSEMENT, INSTALLATION ET LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ

■ L'investissement dans les modules de l'îlot est pris en charge par l'association M.O.T.E., dans le cadre de son expérimentation. Le projet d'ensemble mené sur un prévisionnel de 10 sites d'expérimentation (5 seulement sont retenus) est rendu possible grâce à la participation d'ARTEM Entreprises, du Département et des sites d'accueil. Les prototypes sont usinés localement au sein d'un atelier de bois. L'îlot M.O.T.E. est aujourd'hui commercialisé pour une somme d'environ 1 000 €.

BUDGET GLOBAL D'INVESTISSEMENT ET DE LANCEMENT DU PROJET M.O.T.E (POUR LES 10 SITES D'IMPLANTATION), EN T.T.C

DÉPENSES		PARTENAIRES FINANCIERS	RECETTES
Prototype	2 500 €	ARTEM Entreprises, Concours Startem	2 500 €
Série	10 000 €	CD 54	10 000 €
Outils	2 150 €	Participation des sites d'accueil	3 600 €
Communication : site internet	1 000 €	Autofinancement	2 050 €
Communication : médias	500 €		
Fête	1 500 €		
Logistique	500 €		
Total	18 150 €		18 150 €



4. LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS L'INSTALLATION DU SITE



Photo © Régie de Quartier de Laxou

- Prise en charge par le bailleur des travaux de terrassement, couplé à l'installation d'un système d'éclairage pour permettre les apports en soirée.
- Montage et installation participatifs des modules installés côte à côte : broyat, bac à apport et à maturation, jardinières pédagogiques et cabane à outils. L'îlot est installé à proximité d'autres jardinières pédagogiques et petits carrés d'herbes aromatiques qui avaient été aménagés par la Régie au pied de la barre Bourgogne par le passé, créant un espace particulièrement intéressant pour développer de nouveaux usages et réinvestir autrement l'espace public.
- Inauguration du site en septembre 2016, avec distribution de bio-seaux et autocollants pour inciter les habitants à déposer des biodéchets préalablement découpés en petits morceaux pour faciliter le processus.
- Plantation de tomates cerises, de choux et de salades dans les jardinières de l'îlot.

5. UN PROJET PARTENARIAL ASSOCIANT UN MAÎTRE-COMPOSTEUR DE LA MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION M.O.T.E.

- Un partenariat conventionné avec la Métropole du Grand Nancy, et plus particulièrement avec un Maître-composteur, est développé pour permettre la formation des référents et l'animation ponctuelle de démonstrations et d'ateliers de sensibilisation. Un suivi et un accompagnement technique du projet est également rendu possible par ce biais, en complément de l'appui proposé par l'association M.O.T.E.
- Le Maître-composteur intervient pour proposer une formation aux 3 référents du site (habitantes-bénévoles), qui deviennent les personnes relais au sein du quartier et peuvent contribuer à informer les usagers (règles, consignes, conseils...). Il forme également des salariés en insertion, pour qu'ils puissent réaliser de manière autonome des animations pédagogiques auprès de la population locale. Une campagne de sensibilisation au processus de compostage est progressivement menée, avec le développement de supports de communication créés par l'association M.O.T.E. (visuels, affiches...) qui sont aujourd'hui accrochés sur le site. Cet affichage est complété par un travail de pyrogravure sur les bacs pour visualiser les déchets autorisés, et ceux qui sont proscrits (viande, poissons, produits laitiers...).
- La Régie construit également un partenariat avec la commune de Laxou, qui fournit gracieusement du broyat pour équilibrer le compost. Elle récupère également ses propres résidus de tonte, dans le cadre de ses activités d'espaces verts.

DANS LE CADRE DE CE PROJET PARTENARIAL, L'ASSOCIATION M.O.T.E. DÉVELOPPE DES ANIMATIONS LUDIQUES ET PÉDAGOGIQUES PONCTUELLES AUPRÈS D'UN PUBLIC INTERGÉNÉRATIONNEL.

mote

Pour Aliénor Morvan, il s'agit de « fédérer et pérenniser des communautés d'usage autour de cette pratique. Des permanences et des ateliers de sensibilisation proposent de créer collectivement un imaginaire réjouissant à la découverte des intra-terrestres, observer l'activité bactérienne par caméra thermique, écouter la symphonie du compost, cuisiner sa pouelle, jardiner sans jardin ». Autant d'animations partagées essentielles pour faire vivre le projet et créer un « substrat de lien social ».

6. LA GESTION DE LA PARTICIPATION

■ Actuellement, une dizaine de foyers participe à l'expérimentation qui a fêté ses un an de mise en œuvre en septembre 2017. La mise en place de permanences ponctuelles à la Régie pour accompagner les habitants a permis au printemps d'accueillir près d'une vingtaine d'habitants (Mai 2017) qui viennent s'informer et poser des questions sur la pratique du compostage. L'îlot, qui semble bien intégré dans le paysage vécu des habitants (cf. Introduction), n'a pas fait l'objet de dégradations depuis son installation, malgré une implantation au sein d'un quartier qui a fait l'objet d'un classement en ZSP.

■ Jusqu'à présent, l'utilisation des composteurs se faisait en accès libre, mais un cadenas a récemment été posé sur le bac d'apport, tandis qu'une réflexion est engagée pour en limiter l'accès, certains usagers ayant déposé par mégarde ou méconnaissance de la viande à plusieurs reprises, ce qui a généré des nuisances.

■ Après un an d'expérimentation, la Régie et l'association M.O.T.E. arrivent à un stade particulièrement intéressant du projet, qui leur permet d'entamer une réflexion en vue de



réajuster certains aspects du suivi et de l'accompagnement du site : réajustement de la stratégie de sensibilisation et de mobilisation des habitants à moyen et long terme, recherche de nouveaux référents de site, poursuite des animations, démonstrations et rappel des consignes... Ce moment de prise de recul et de respiration, nécessaire dès lors que l'on accompagne des projets reposant sur la participation habitante, est étroitement lié à la nécessité de penser et repenser l'accompagnement des usagers à moyen et long terme, pour s'adapter à leurs pratiques, besoins et usages, tout en renforçant l'accompagnement lorsque cela paraît nécessaire afin de les aider à bien intégrer les règles et les principes d'utilisation d'un composteur partagé en pied d'immeuble.

■ La création de torchons imprimés et de planches à découper gravées, où figureront des dessins réalisés par les habitants autour des matières compostables admises dans les bacs d'apport, est envisagée ; l'occasion pour les habitants de participer à un nouvel outil pédagogique destinés aux usagers, et de visiter un « fab-lab » nancéien pour s'initier à la gravure laser. Une réflexion autour du développement de projets connexes en partenariat avec les écoles du quartier (classées REP - Réseaux d'éducation prioritaire - par l'Éducation Nationale) est aussi envisagée avec l'association M.O.T.E., pour effectuer des actions de médiation en milieu scolaire, suite au constat que les enfants se déplacent plus fréquemment que les adultes pour déposer les déchets organiques dans le bac d'apports.



7. LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS DÉDIÉS

■ Pour la Régie, le coût de fonctionnement de l'activité compostage est très « marginal » du fait de la dimension modeste du site, qui est conçu pour accueillir une dizaine de participants. Le projet n'a pas nécessité l'élaboration d'un modèle économique, du fait de sa dimension expérimentale ; les activités visant à contribuer à l'animation et au suivi ont été intégrées au projet global de la Politique de la ville (soutien de l'État, de la Commune et de la Métropole). Une demande de subvention avait été effectuée auprès du bailleur pour l'aide au démarrage du projet.

■ L'association M.O.T.E. a depuis mis en place un modèle de tarifications de ces îlots et de ces ateliers de sensibilisation afin de générer une activité économique créatrice d'emploi. C'est au site d'accueil de convenir avec la Métropole d'une subvention ou non.

■ D'un point de vue économique, cette activité permet essentiellement de contribuer à l'enrichissement des parcours d'insertion de certains salariés des espaces verts qui s'intéressent à ces techniques et qui ont, pour certains, un projet professionnel de maraîchage et un intérêt pour les techniques de compostage. Deux salariées en insertion dans le secteur des espaces verts s'occupent à ce titre de contrôler le site compostage chaque jour – mais pour la Régie, cette présence est difficilement quantifiable en termes d'ETP (Équivalent temps plein). L'intérêt réside surtout dans le fait que cette pratique leur permet d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances, qu'elles pourront sans nul doute remobiliser dans leur activité professionnelle future.

■ Enfin, parce que l'ambition du projet est d'amener progressivement les habitants à une utilisation autonome de l'aire de compostage partagé et de contribuer à enrichir les pratiques de développement durable dans le quartier en lien avec le jardin d'insertion, la dimension d'animation du site apparaît comme essentielle et primordiale. Le recrutement d'une nouvelle coordinatrice sociale (à mi-temps sur le lien social) en août 2017 après une vacance de poste de 6 mois offre des perspectives intéressantes de développement à court, moyen et long terme.

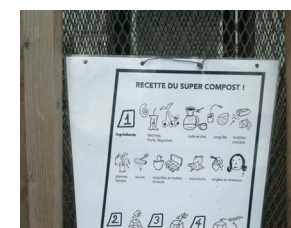
8. LA VALORISATION ET L'ANIMATION DU SITE

■ L'utilisation du compost est essentiellement destinée au jardin d'insertion mais également pour l'usage du « Jardin des Mam's », un jardin en pied d'immeuble porté par des mamans du quartier, qui font notamment pousser des plantes pour produire des teintures végétales.

■ À l'occasion de la manifestation « Jardin d'automne », portée en 2017 pour la 8^{ème} année consécutive, la Régie prévoit de réaliser des ateliers de démonstration et de sensibilisation au compostage, d'organiser des visites commentées, de délivrer des conseils d'utilisation et d'expliquer le processus de transformation avec l'appui du Maître-composteur de la Métropole.

■ Pour la Régie, les actions de développement durable comme le compostage permettent d'attirer de nouveaux habitants et de les amener à découvrir progressivement le projet associatif. Ce projet leur a également permis de construire des passerelles avec ARTEM et d'expérimenter un partenariat riche avec l'association M.O.T.E.

■ La Régie de Laxou, qui avait été récompensée en 2016 par un Trophée de l'Environnement décerné par la Fédération Flore 54, l'association ALPE et le Crédit Mutuel, a pu renforcer la visibilité de ses actions auprès des partenaires et des habitants grâce à ce projet et remporter de nouveaux marchés, notamment auprès des bailleurs sociaux. Son travail participatif a contribué à l'intégration d'un nouvel équipement dans le paysage vécu du quartier, et permis d'impulser des pratiques de tri originales qui pourront peut-être essaimer grâce au développement de futures actions de médiation auprès des jeunes publics.



RÉGIE DE QUARTIER « RECONSTRUIRE ENSEMBLE » DE MAINVILLIERS

(Eure-et-Loire, 28)



36

CONTACT

2, avenue de Bretagne
BP 61062
28302 MAINVILLIERS - Cedex
Tel : 02 37 36 35 30
Mail : reconstruire.mainvilliers@cnlrq.org

Directeur : Bernard MONGUILLON

CARTE D'IDENTITÉ DE LA RÉGIE

- Née en 2000
- Conventionnée ACI
- 70 salariés en insertion
- 25 salariés permanents

ACTIVITÉS PRINCIPALES

PÔLE ECONOMIQUE

- ACI Espaces verts / propreté urbaine / Distribution.
- ACI Bâtiment : Peinture, sol et bricolage.
- ACI Hygiène et Propreté : Nettoyage de locaux, de parties communes et de fin de chantiers.
- ACI Polyvalent : Gestion des ordures ménagères (OM) et encombrants, Déménagement Social, gestion filière réemploi Petit Mobilier.
- ACI Coiffeur Solidaire.

PÔLE SOCIAL / INSERTION

- Accompagnement Social et Professionnel.
- Formation : Atelier Code de la Route, SST, Savoirs de Base...

PÔLE CITOYEN

- Jardin Potager Solidaire / Compostage.
- Collecte de bouchons plastiques et de cartouches d'imprimante.
- Point Relais Numérique.
- Actions Santé.
- Accueil de TIGistes.
- Atelier Théâtre.
- Jobs d'Été.

Reconstruire Ensemble, Régie de Mainvilliers : pratique du compostage partagé au jardin solidaire, un lieu de vie intergénérationnel en cœur de cité



LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

La Régie « Reconstruire ensemble » est implantée dans la commune de Mainvilliers, mitoyenne à Chartres, au sein du quartier politique de la ville, « Tallemont-Bretagne », un quartier majoritairement ouvrier où résident 2 310 habitants.

■ Ce territoire, qui connaît une faible mixité socioprofessionnelle, est l'un des plus pauvres de l'agglomération, avec des revenus moyens situés sous le seuil de pauvreté (revenu médian par unité de consommation de 8 300 €/an⁸), signe d'une grande précarité.

■ Le Contrat de Ville 2015-2020 de la Métropole de Chartres met en évidence la nécessité de développer des actions en faveur :

- de l'accès aux droits, de la linguistique (alphabétisation, lutte contre l'illettrisme...),
- de la promotion et de la prévention en matière de santé,
- du lien social, de la citoyenneté et de la participation habitante,
- du cadre de vie, pour poursuivre l'amélioration de l'entretien des espaces publics et sécuriser les zones d'habitation,
- de l'ouverture culturelle et artistique,
- de la prévention de la délinquance.

Tallemont-Bretagne a récemment été fléché pour faire l'objet d'un NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) d'intérêt régional en 2017.

8• Source : Contrat de ville 2015-2020 de la Métropole de Chartres.

37

1. HISTORIQUE ET OBJECTIFS DU PROJET

■ La Régie de Mainvilliers dispose d'un large spectre d'intervention, en écho aux besoins du territoire sur lequel elle est implantée. Son ambition est de « marier dans ses activités l'économique, le social et la citoyenneté » dans un quartier où elle trouve des « énergies et des ressources qu'il faut valoriser ». Actrice dans le champ du développement durable, elle est aussi particulièrement dynamique dans la mise en place de projets de développement social mis en œuvre par son pôle citoyen.

■ Depuis 2014, elle porte un jardin solidaire mitoyen à son centre technique en cœur de cité. Faisant suite au constat d'un sentiment d'isolement chez certains habitants et d'une faible mixité entre les publics (personnes à mobilité réduite, jeunes, personnes d'origine étrangère...), elle décide de se lancer dans un projet de jardin solidaire collectif au bénéfice des habitants du quartier, afin d'encourager le développement du lien social tout en permettant de proposer des activités pédagogiques intergénérationnelles à destination :

- des jeunes (écoles, IME, Centre social, ALSH),
- des adultes (sas d'apprentissage en amont de la location d'un jardin individuel aux Jardins Familiaux)
- et des personnes âgées à mobilité réduite (Foyer Restaurant).



■ L'installation du jardin sur un site loué à la ville au cœur du quartier permet de compenser l'éloignement des jardins familiaux, excentrés par rapport au lieu de vie des habitants. Elle suscite la participation à une activité qui dispose de nombreux bienfaits pour rompre l'isolement. Le projet, qui répond aux préoccupations de l'Agenda 21 local, offre un nouveau lieu propice à la biodiversité en cœur de cité (développement du compostage, nichoirs, coccinelles, zéro-phyto, culture de parcelles.). La démarche se lie étroitement à l'histoire du jardin potager solidaire, aux sensibilités de la Régie pour le développement durable et la gestion urbaine de proximité, ainsi qu'à sa stratégie de développement du lien social sur le quartier.

■ Au fil des dernières années la Régie, qui promeut les techniques de jardinage au naturel, développe un maillage partenarial autour de son activité de compostage, par exemple au travers de l'accompagnement et du suivi de sites disposant de composteurs collectifs autonomes, comme le collège Jean Macé en REP (Réseau d'éducation prioritaire). Ce dernier, implanté à proximité du quartier, a investi dans son propre équipement, en acquérant 2 composteurs de 400 litres. La Régie se rapproche également d'un foyer ainsi que d'un centre de diabétologie, en partenariat avec la ville et l'association Les Amis du Verger. L'accompagnement de plusieurs sites de compostage collectif autonome est rendu possible par la formation de son chef d'équipe espaces verts, devenu récemment le premier Maître-composteur d'Eure-et-Loir.



2. DÉROULÉ DU PROCESSUS DE CONCERTATION



■ Depuis janvier 2014, Reconstruire Ensemble offre la possibilité à des jardiniers de tous âges de venir dans son jardin potager solidaire, un lieu à la fois support de lien social et de pratiques pédagogiques. Grâce à des partenariats locaux, le jardin accueille des enfants du centre de loisirs, des personnes âgées d'un Foyer Restaurant - pour qui des jardinières surélevées ont été spécifiquement construites -, en plus des riverains qui se sont bien appropriés ce nouvel espace de vie pour y partager des moments d'apprentissages, de détente et de convivialité. Les parcelles collectives, qui sont délimitées par des carrés, sont aménagées spécialement pour permettre de jardiner à plusieurs.

■ L'installation de deux bacs de 300 litres au jardin est un moyen pour inciter au tri des biodéchets tout en promouvant les techniques naturelles d'enrichissement des sols. Dès le lancement du projet en 2014, elle forme des habitants-jardiniers volontaires ainsi que deux de ses salariés à cette pratique, pour pouvoir répondre à la demande et mettre à disposition tous les outils permettant aux habitants de s'approprier pleinement les gestes en vue de bénéficier directement des vertus du produit de leur tri. Elle ouvre la participation aux habitants volontaires vivant dans une rue du quartier - la rue de Touraine -, grâce à l'implication active d'un habitant-référent bénévole, qui contribue à l'information des riverains et prend en charge la mise à disposition d'une dizaine de bio-seaux achetés par la Régie.

■ Certains habitants, souhaitant participer à l'expérience mais travaillant à horaires décalés, ont la possibilité de déposer leurs sacs de biodéchets à l'intérieur du jardin (devant l'entrée) lorsqu'il est fermé, pour qu'il puisse être ajouté au compost – une pratique rendue possible grâce à la Régie, qui a prévu cette possibilité avec les habitants dans le règlement du site, en instituant un point de collecte (voir encart ci-contre). La Régie a ainsi su associer les habitants au projet, co-construisant les conditions propices à l'autonomisation du site et à la participation locale des riverains.

LE RÈGLEMENT DU SITE DE COMPOSTAGE : L'EXEMPLE DE MAINVILLIERS

L'ACCESSIBILITÉ DES COMPOSTEURS

- Les composteurs sont situés dans le jardin potager solidaire de l'association, au 28 rue d'Anjou à Mainvilliers.
- Ils sont accessibles entre 8h00 et 17h00 du lundi au jeudi et entre 8h00 et 12h00 le vendredi (sauf jours fériés).
- Un ramassage régulier des bio-seaux pourra être envisagé par nos soins en accord avec les participants, dans le cas où l'accessibilité des composteurs ne correspond pas à la disponibilité des participants. Dans ce cas, un point de collecte et un jour de ramassage devront être déterminés ensemble afin qu'ils correspondent aux besoins.

3. INVESTISSEMENT, INSTALLATION ET LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ

■ L'investissement dans le matériel nécessaire au compostage (3 500 €) s'insère dans le budget global d'investissement du jardin. La Régie a notamment investi dans :

- 8 bio-seaux à 8 euros pièce,
- 1 brasseur à 24 euros,
- 2 bacs achetés dans le cadre du projet jardin, pour un montant d'environ 100 euros.

■ Les bacs à compost ont été installés contre le bâtiment qui sert de centre technique à la Régie – un choix qui a fait l'objet d'une discussion concertée avec les habitants, qui voulaient que les bacs soient visibles de tous, à l'entrée du jardin qui donne sur la rue. Le broyat est mis à disposition au fond du jardin, à proximité de la cabane. Le terrain, qui était ceinturé par des grilles, a fait l'objet d'une réflexion pour ouvrir davantage le composteur aux usagers du quartier. Ainsi, la Régie a installé un portillon en novembre 2017 pour permettre un accès direct au jardin sans passer par l'entrée du centre technique, afin d'améliorer l'accès au site.

■ L'activité gracieuse d'accompagnement du composteur collectif autonome au collège Jean Macé, qui débute actuellement sur d'autres sites, n'a pas nécessité d'investissement et ne se fonde pas sur des prestations. Il a vocation à participer à l'essaimage de nouvelles pratiques dans le quartier, à sensibiliser aux enjeux de propreté et de développement durable et à inciter les personnes à amorcer une réflexion sur leurs habitudes de consommation, tout en permettant aux habitants d'expérimenter directement les bienfaits du tri à la source en vue de leur valorisation. Cette démarche volontariste se prolonge grâce au développement d'un maillage partenarial pluridisciplinaire dans le quartier (acteurs médico-sociaux, acteurs éducatifs) pour toucher des publics intergénérationnels et les amener à prendre part au cercle vertueux.



■ Au collège REP Jean Macé, le partenariat a pu se nouer dans le cadre du projet professionnel du Maître-composteur salarié de la Régie – partenariat qui avait déjà été amorcé par un premier travail de récolte de bouchons en plastique en vue de leur recyclage. L'établissement scolaire avait pour projet de recycler les déchets produits par la cantine en associant les collégiens au tri de leurs plateaux repas, et d'autoproduire ses propres amendements afin de nourrir la terre sur laquelle elle souhaite organiser des activités pédagogiques avec les élèves. Salué par la presse locale, ce partenariat suscite aujourd'hui chez la Régie une envie de poursuivre l'expérience en associant plus étroitement les jeunes et les équipes pédagogiques pour sensibiliser aux bienfaits de cette pratique et contribuer à la création de richesses en circuit fermé.

■ Au jardin, la pratique de compostage est également nourrie par un partenariat avec une entreprise locale d'insertion, qui mène des activités d'élagage, ce qui permet à la Régie de recevoir gracieusement et à volonté du broyat fabriqué sur le territoire.

4. LA GESTION DE LA PARTICIPATION

- Le jardin solidaire dispose d'un accès avec des horaires limités, ce qui permet aux habitants de se retrouver pendant des plages horaires balisées, facilitant les rencontres et les échanges de voisinage.
- La participation au compostage est ouverte aux habitants jardiniers ainsi qu'aux habitants vivant dans la rue du jardin. Au total, ce sont environ une quinzaine de personnes qui participent au projet et qui sont accompagnées de manière individualisée sur le site.
- Les habitants s'occupent eux-mêmes du compost, une autonomie rendue possible grâce aux formations des référents de site et aux ateliers qui ont été organisés par le Maître-composteur. Ce dernier assure actuellement un suivi ponctuel du compost.
- L'élaboration d'un règlement de conduite co-construit avec les habitants-jardiniers a permis d'associer les usagers à l'organisation du site, qui fonctionne aujourd'hui en bonne autonomie. Environ 3 bacs de 300 litres sont transformés en compost chaque année au jardin. À terme, la Régie souhaiterait installer une nouvelle aire de compostage partagé afin de développer la pratique dans le quartier. Elle explore également des pistes de financements pour développer l'activité, notamment du côté des bailleurs sociaux.

5. LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS DÉDIÉS

- Au niveau de l'équipe salariée, le Maître-composteur de la Régie consacre environ 26h par an au composteur du jardin partagé : il intervient une fois par mois au sein du jardin pour rectifier l'équilibre du compost pendant son processus de fermentation, et porte des ateliers de sensibilisation auprès des habitants, selon la demande et les besoins. Il intervient aussi auprès des partenaires disposant de composteurs collectifs autonomes sur demande – le poids de cet accompagnement est très variable, selon le degré d'autonomie des partenaires sur ces pratiques, sur lesquelles il les forme. Cette activité s'intègre à ses missions de chef d'équipe espaces verts. Au jardin, l'autonomie importante des habitants est largement soutenue par un référent de site habitant et bénévole, très impliqué dans la pratique : le compost est ainsi retourné deux fois par semaine.
- Un animateur de lien social est présent au jardin deux demi-journées par semaine (5h). Formé aux techniques de jardinage au naturel, il est attentif aux envies et aux besoins des habitants, il encourage leurs projets et les accompagne selon les besoins (temps de convivialité, échanges de pratiques, accompagnement individualisé...). Un coordinateur technique, qui vient sur le site une fois par semaine pendant une vingtaine de minutes, a par ailleurs aussi une fonction de référent de site compostage. Pour finir, une coordinatrice de projets du pôle citoyen intervient en complément pour gérer les partenariats. Ce travail est essentiellement financé dans le cadre du budget global du jardin et du pôle citoyen (salaires).

6. LA VALORISATION ET L'ANIMATION DU SITE

■ Si la promotion du compostage s'effectue beaucoup grâce à l'implication des habitants-bénévoles et au travers d'actions de sensibilisation et d'information, la Régie participe aussi à de grandes manifestations sur l'agglomération. Elle a tenu par exemple un stand à l'occasion de la semaine du développement durable aux côtés de la ville de Mainvilliers, pour proposer des démonstrations et des temps d'information.

■ La Régie envisage de développer de nouvelles actions de sensibilisation en 2018, ainsi que des événements autour du compostage, en ouvrant davantage son action aux publics scolaires et en réfléchissant à la mise en place de journées portes ouvertes.

■ Sur un territoire qui rencontre une certaine précarité (y compris alimentaire), sa démarche permet d'aider les habitants à réfléchir sur les moyens dont ils disposent pour réaliser des économies et contribuer à la création locale de richesses ; pour appréhender les enjeux de propreté du quartier dans une logique de gestion urbaine de proximité. Elle hisse plus globalement le compostage au rang de levier pédagogique pour que les habitants soient acteurs du cadre de vie, du lien social et de la vie de leur quartier en général.

TROIS QUESTIONS À JEAN-JACQUES LHOMME, MAÎTRE-COMPOSTEUR DE LA RÉGIE DE QUARTIER RECONSTRUIRE ENSEMBLE (1^{ER} MAÎTRE-COMPOSTEUR D'EURE-ET-LOIRE)

COMMENT EN ÊTES-VOUS VENU À DEVENIR MAÎTRE-COMPOSTEUR ?

- La Régie m'a proposé d'accompagner la gestion du jardin solidaire, notamment parce qu'il y avait un composteur sur le site. Elle m'a offert de participer à une formation pour devenir Maître-composteur. J'ai accepté : même si je pratiquais déjà le compostage chez moi, je voulais être sûr d'amener les gens à faire les bons gestes. J'étais aussi intéressé par la transmission et le partage d'expériences avec les habitants. Le compostage permet de diminuer les déchets, c'est un enjeu important.
- Dans le cadre de ma formation, je devais développer un projet professionnel ; je me suis alors rapproché du collègue Jean Macé qui voulait mettre en place un composteur collectif autonome dans l'établissement scolaire.

EN QUOI CONSISTE LE MÉTIER DE MAÎTRE-COMPOSTEUR ?

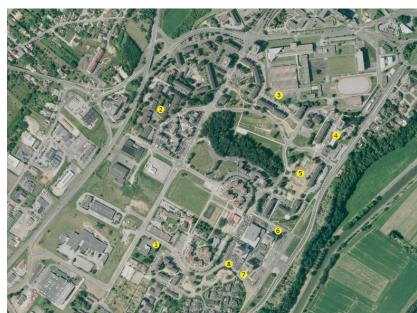
- C'est un métier qui permet d'inciter les gens à diminuer leurs déchets, sachant qu'aujourd'hui, 30% de nos poubelles pourraient être compostées.
- Ce métier permet de former les référents de site et contribue à accompagner l'autonomie des habitants. Il permet de proposer un accompagnement et un suivi individuel, de répondre aux besoins, aux questions, de sensibiliser et d'apprendre les bons gestes. Il contribue aussi à construire un réseau de partenaires, d'amener petit à petit à une prise de conscience et de faire en sorte que le compostage devienne une démarche automatique.

QUELLE PLUS-VALUE Y A-T-IL, SELON VOUS, À PRATIQUER LA GESTION DES BIO-DÉCHETS ?

- Les Régies permettent de créer du lien social avec les habitants ; le compostage est une pratique pleine de sens, très conviviale et qui permet aussi de faire passer d'autres messages, par exemple sur la propreté dans le quartier.

RÉGIE DE QUARTIER DES MESNILS-PASTEUR DE DOLE

(Jura, 39)



48

CONTACT

Centre Activités Nouvelles - Atelier 8
210 avenue de Verdun
39100 Dole
Tel : 03 84 71 31 74
Mail : dole-mesnils-pasteur-rdq@cnlrq.org

Directeur : Eric DI DOMIZZIO

CARTE D'IDENTITÉ DE LA RÉGIE

- Née en 2010
- Conventionnée ACI
- 16 salariés en insertion
- 7 salariés permanents

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- ACI Intervention sur 4 quartiers de la ville de Dole.
- Prestations d'entretien des espaces verts (85 hectares).
- Propreté urbaine.
- Ramassage d'encombrants (493 m³/an).
- Actions de médiation et de prévention.
- Actions en faveur de l'éducation au développement durable.
- Gestion d'un jardin partagé de 14 parcelles.



Régie de Quartier des Mesnils-Pasteur de Dole : déploiement de 8 aires de compostage dans un quartier prioritaire



LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

La Régie de Quartier de Dole est implantée au cœur du quartier des Mesnils-Pasteur, quartier politique de la ville le plus pauvre de Franche-Comté, où résident 3 230 habitants¹⁰ dont 10% vivent avec moins de 7 000€ par an.

■ Ce territoire aux caractéristiques socio-démographiques fragiles, se caractérise par un habitat social dense constitué de tours et de barres construites dans les années 60, avec un fort potentiel d'espaces verts à valoriser. Il a fait l'objet d'une récente opération de rénovation urbaine dans le cadre de l'ANRU, visant à rénover profondément le cœur de quartier au travers d'opération de démolitions-reconstructions et de désenclavement et grâce à l'aménagement de nouvelles voies de circulation.

■ Le Contrat de Ville 2015-2020 de Dole réaffirme la nécessité de poursuivre à l'avenir les efforts sur ce quartier, afin de renforcer son attractivité résidentielle, tout en pérennisant le processus de gestion urbaine et sociale de proximité engagé.

■ Le Contrat de Ville met également en avant les enjeux suivants :

- Lever les freins à l'emploi, assurer une montée en qualification des habitants.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement et soutenir la création d'activités.
- Encourager les dynamiques de participation des habitants dans le cadre du programme de rénovation urbaine.
- Renforcer l'action éducative et améliorer la coordination entre les acteurs.
- Renforcer les actions de prévention et de lutte contre la délinquance.
- Pérenniser les actions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé auprès des publics vulnérables.

10 • Source : Contrat de Ville du Grand-Dole.

49

■ Peu après son installation en 2010 au cœur d'un quartier prioritaire présentant des enjeux de propreté, d'entretien des espaces verts et de gestion urbaine et sociale de proximité, la Régie de Quartier des Mesnils-Pasteur amorce une réflexion autour du développement de la pratique de compostage pour porter un projet qui puisse offrir une porte d'entrée en faveur du développement de l'éco-citoyenneté, du lien social et de la médiation, dans un quartier à vocation essentiellement résidentielle.

■ S'insérant sur un territoire présentant de nombreux espaces verts sur laquelle elle est amenée à intervenir pour des prestations d'entretien (environ 85 hectares en 2017), la Régie de Quartier recrute en 2011 une accompagnatrice socio-professionnelle, qui est amenée à travailler sur des missions de développement social dans le quartier sur 20% de son temps de travail. Cette dernière s'empare rapidement du compostage avec la direction de la Régie et développe un maillage partenarial progressif en tissant des liens étroits avec de nombreux acteurs locaux (ville, associations, jardins familiaux, SICTOM, bailleurs sociaux, écoles, commerçants, cuisine centrale...), pour contribuer à impulser de nouvelles pratiques de développement durable.

■ La Régie est en effet convaincue que l'installation d'aires de compostage :

- Peut venir nourrir de futurs projets de jardins partagés, dans un quartier disposant d'un fort potentiel de valorisation des espaces verts.
- Constitue un excellent moyen pour aller à la rencontre des habitants afin de les sensibiliser sur un certain nombre de sujets liés au quartier (tri sélectif, lutte contre le jet d'ordures, gestion des encombrants, propreté des espaces publics, apprentissage des éco-gestes...).

- Permet de rebondir sur les sollicitations des habitants, qui ont bien identifié, au fil des années, la Régie comme actrice dans la gestion des espaces verts du quartier. Ces derniers sont d'ailleurs fréquemment amenés à lui signaler des dysfonctionnements ou à demander son intervention (taille d'arbre...).
- Contribue à trouver un débouché aux déchets verts, la Régie ayant choisi récemment d'investir dans un broyeur, ce qui lui permet d'auto-produire le broyat pour les aires de compostage, dans une logique d'économie circulaire.
- Permet de constituer un support complémentaire pour développer des actions avec les enfants du quartier pour les sensibiliser au jardinage et aux éco-gestes. La Régie porte en effet des projets de développement durable auprès des enfants du quartier, en partenariat avec les écoles et les associations locales.

■ Le projet de compostage de la Régie de Quartier de Dole s'insère enfin aussi dans une logique de mobilisation transversale des ressources humaines internes, où chaque corps de métier peut être amené à intervenir : éco-médiatrice, animatrice en éco-citoyenneté, équipes techniques des espaces verts (agents d'entretien des espaces extérieurs, techniciens...), accompagnatrice socio-professionnelle qui a aussi le rôle de coordinatrice lien social...

LES ÉCO- MÉDIATEURS.TRICES

Dans le cadre de projets liés au développement durable, l'éco-médiateur.trice assure les missions suivantes :

- Diffuse des informations à la population.
- Facilite leur lien avec les intervenants techniques et les bailleurs sociaux.
- Sensibilise aux éco-gestes respectueux de l'environnement et du cadre de vie (déchets, consommation responsable, transport...) par des actions à domicile ou collectives.
- Impulse de nouvelles pratiques : composteurs collectifs en pied d'immeuble...
- Organise des événements ludiques et pédagogiques et participe aux actions et animations initiées par la Régie (semaine du développement durable...).
- Anime un réseau d'habitants-relais.
- Travaille avec les partenaires associatifs, CCAS, écoles...

2. LE DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DE 8 SITES DE COMPOSTAGE DANS LE QUARTIER DES MESNILS-PASTEUR



1 : Cuisine centrale ; 2 : Ecole George Sand ; 3 : Secteur Franche-Comté ; 4 : Secteur Dauphiné ; 5 : Jardin partagé Bourgogne-Dauphiné ; 6, 7 et 8 : Centre commercial. Fond de carte : © Géoportail

Entre 2011 et 2017, la Régie de Quartier de Dole a contribué à l'implantation de 8 aires de compostage dans le quartier, grâce à un partenariat avec deux SICTOM (Syndicat intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères), la Ville et les bailleurs sociaux du quartier. Chaque aire de compostage est toutefois implantée dans un souci de développement micro-local, la Régie ayant identifié des potentiels et des besoins différents à l'échelle des 8 îlots ciblés, grâce à des partenariats étroits avec des acteurs locaux qui y sont implantés, et son écoute attentive des besoins formulés par les habitants.

1 – CUISINE CENTRALE

■ La Cuisine Centrale préparait entre 500 et 700 repas en 2012 (environ 2000/jour en 2017). Rapidement identifiée comme un site disposant d'un fort potentiel de gisement de bio-déchets, la Régie de Quartier se rapproche du directeur de la structure, d'abord dans une volonté de développer une démarche éco-durable de grande proximité. Un partenariat est noué, permettant de capter les déchets de cuisine lors de la préparation des repas, en vue de les transformer en or brun. Avec le soutien du SICTOM auprès duquel elle bénéficie de tarifs préférentiels suite à négociation, la Régie investit et installe deux bacs à compost de 300 litres, ainsi qu'un bac de broyat. La référente du projet compostage est l'accompagnatrice socio-professionnelle (ASP) de la Régie, formée au préalable par la Maître-composteuse du SICTOM, passe sur le site pour tenir le registre de suivi et pour procéder au retournement régulier du compost.

■ Ce premier projet donne confirmation à la Régie que les partenaires locaux souhaitent s'impliquer dans une démarche de réduction de déchets, et permet d'entamer une première sensibilisation auprès des enfants et des habitants du quartier sur les pratiques de compostage et ses bienfaits environnementaux.



2 – ECOLE GEORGE SAND



3 – SECTEUR FRANCHE-COMTÉ

■ Dès 2012, la Régie devient porteuse du projet « Un fruit pour la récré » après avoir obtenu l'agrément de France Agrimer. Ce projet d'éducation nutritionnelle l'amène à tisser des liens privilégiés avec les équipes pédagogiques des écoles élémentaires George Sand (175 élèves) et Sorbier (80 élèves) intégrées au sein d'un Réseau d'éducation prioritaire : la Régie se fait connaître dans les deux écoles grâce à 6 distributions de fruits et une animation par classe et par trimestre sur temps scolaire.

■ En partenariat avec le SICTOM, la Régie propose aux écoles d'aller plus loin en développant la pratique du compostage sur leur site. Le projet reçoit une adhésion très favorable de la communauté éducative, et la Régie installe 2 bacs de compost de 300 litres ainsi qu'un bac de broyat. Les composteurs sont abondés par le centre de loisirs, la cantine, ainsi que par les équipes pédagogiques. Souhaitant sensibiliser et impliquer les enfants à ce nouveau projet, la Régie propose aux enfants, deux mois en amont de l'installation, de réaliser des pesées sur les temps du midi à la cantine tout en leur apprenant les gestes de tri. Le projet « Un fruit pour la récré » devient aussi l'occasion de conserver les épluchures pour apprendre aux enfants à utiliser un composteur. Les enseignants développent, en parallèle, des projets pédagogiques auprès de leurs élèves sur le temps scolaire afin d'assurer une cohérence globale d'intervention.

■ Ce projet éducatif a retenu l'attention de la Ville de Dole, qui a ultérieurement démarché la Régie pour qu'elle puisse essaimer cette expérience sur deux autres écoles de la commune.

■ Après avoir mis en place avec succès deux sites de compostage sur le quartier, la Régie de Quartier est sollicitée en 2013 par le bailleur social OPH du Jura, en lien avec le SICTOM, pour installer une aire de compostage sur un site jouxtant un GRETA.

■ La Régie impulse une démarche de porte-à-porte auprès des riverains, en s'appuyant sur son éco-médiatrice (Contrat Adulte-relais) et son animatrice en éco-citoyenneté (Contrat Emploi d'avenir)¹¹, pour sensibiliser les riverains à cette installation. Afin de renforcer le lien aux habitants, la Régie associe aussi étroitement un gardien d'immeuble, qui joue un rôle de relais pédagogique.

■ La Régie développe des supports de communication visuels (dépliants, flyers) afin d'apprendre aux habitants à se servir d'un composteur, pour contribuer à une réduction des déchets à la source. Sur ce secteur, la Régie est toutefois confrontée à une difficulté de mobilisation des habitants, qui ne souhaitent pas devenir référents de site « *par crainte de devoir faire de la délation si le compost était mal géré* », dans un quartier marqué par un sentiment d'insécurité latent.

■ En 2016, ce site connaît malheureusement quelques difficultés du fait de la présence de rats. Si une campagne de dératisation est bien effectuée, la Régie s'aperçoit qu'un travail de pédagogie doit être mené à nouveau pour que les habitants se servent correctement du composteur. En effet, les habitants, qui se sont bien appropriés ce nouvel équipement en pied d'immeuble grâce à l'important travail d'information et de sensibilisation, ne respectent pourtant pas toujours les consignes liées à la nature des apports compostables (présence de poisson, pain, viande, gros morceaux...). La pratique du compostage en ville étant assez récente, la Régie est confrontée, comme d'autres acteurs, à la nécessité d'accompagner la population afin qu'elle acquiert les bons réflexes d'apports, à court, moyen et long terme.

11 • Des postes qui ont été créés pour renforcer le volet éco-citoyen sur le quartier, mais également pour agir en faveur de la prévention des encombrants, des jardins partagés et des actions compostage.



4 – SECTEUR DAUPHINÉ

■ Sollicitée par un collectif habitants d'une tour du secteur Dauphiné, qui souhaitent fleurir leur environnement résidentiel immédiat pour embellir des bandes de pelouses situées en pied d'immeuble, la Régie amorce un accompagnement autour de la réappropriation de petits espaces verts.

■ Le projet fait l'objet d'une demande de soutien financier auprès de la Politique de la Ville à l'initiative des habitants et amène la Régie à se positionner comme facilitatrice dans l'aménagement du site. « *Les salariés de la Régie ont mis la main à la pâte, aux côtés des habitants, pour embellir des bandes d'1,50m de large. Les habitants étaient enchantés* ».

■ À l'occasion de ce projet fédérateur, qui a permis à la Régie de tisser des liens privilégiés avec les habitants de ce secteur tout en associant le bailleur social, le collectif exprime le souhait de pouvoir également disposer de composteurs en pied d'immeuble, ayant été séduit par le développement de plusieurs aires sur le quartier. Pour faire suite à cette demande, la Régie forme des habitants pour qu'ils puissent devenir référents de site, et installe une placette de compostage composée de 2 bacs de 300 litres ainsi qu'un bac de broyat ; le site est inauguré en octobre 2017.

56



5- JARDIN PARTAGÉ BOURGOGNE-DAUPHINÉ (2016)

■ Afin de contribuer au développement de pratiques de jardinage au naturel, la Régie propose aux habitants-jardiniers de son jardin partagé Bourgogne-Dauphiné d'installer des bacs de compost, pour leur usage exclusif au jardin. L'installation de 2 bacs de 300 litres ainsi qu'un bac de broyat permet aux habitants-jardiniers de créer leur propre amendement, pour nourrir le sol des parcelles de manière naturelle. Sensibles à cette technique, la proposition reçoit une bonne adhésion des jardiniers.



6, 7 ET 8 – SECTEUR CENTRE COMMERCIAL (2014)

■ Le secteur du centre commercial regroupe 3 tours d'habitat social, ainsi que quelques commerces alimentaires de proximité en pied d'immeuble. Identifiant un fort potentiel de gisement de biodéchets sur ce secteur d'habitat dense, la Régie installe 8 bacs, tout en associant un petit supermarché tenu par des habitants du quartier. Ces derniers viennent apporter leurs fruits et légumes en fin de vie afin de les composter.

■ Développant la même stratégie d'information et de sensibilisation auprès des habitants que sur le secteur Franche-Comté, la Régie met en place des visites en porte-à-porte qui reçoivent un bon accueil de la part des habitants. Les riverains s'emparent rapidement de cette nouvelle pratique, et viennent régulièrement abonder les bacs avec leurs déchets de cuisine.

■ La Régie est néanmoins confrontée à un petit incident sur ce site qui se caractérise par la présence de parkings ; des personnes indélicates déposent dans un des bacs de l'huile de vidange en 2014. Outre cet incident exceptionnel qui lui a valu de vider le contenu du bac pour le nettoyer, la Régie constate que les bacs fonctionnent bien grâce aux apports des riverains.

57

3. INVESTISSEMENT, INSTALLATION ET LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ

■ Pour pouvoir être en mesure d'essaimer les sites de compostage dans le quartier des Mesnils-Pasteur, la Régie s'est rapprochée dès le premier projet des SICTOM de son territoire, afin de négocier des tarifs préférentiels pour investir dans les bacs de compost. Si les premiers bacs ont été donnés gracieusement, elle parvient ultérieurement à un accord financier qui lui permet d'acquérir chaque bac de 300 litres pour une somme de 15€. C'est également par ce biais qu'elle parvient à se fournir en bio-seaux, qu'elle distribue aux habitants à l'occasion des inaugurations organisées sur chaque site.

■ LE COÛT :

- Les bio-seaux sont gratuits et plus d'une cinquantaine ont été distribués depuis le début de l'opération.
- La Régie a facturé l'installation des sites de compostage auprès des bailleurs sociaux (270€/site pour une prestation d'installation de 3 bacs).
- Lors des premières années, la Régie a développé un partenariat avec la ville de Dole – très soutenante sur les débuts du projet – afin de se fournir en broyat, mis à disposition gratuitement. Elle a également tissé un partenariat avec Jardival, une jardinerie spécialisée dans la gestion des espaces verts avec laquelle elle travaille lorsque son matériel technique doit faire l'objet de réparations, pour bénéficier d'un prêt de broyeur. La Régie a toutefois investi dans un broyeur au printemps 2017 pour un montant de 2000 €, pour renforcer son autonomie sur ce projet et poursuivre ses efforts afin de trouver un débouché pour les déchets liés à ses activités d'espaces verts.

■ Chaque site a fait l'objet d'une inauguration, autour d'un temps festif rassemblant les partenaires et les habitants. Les inaugurations des placettes situées en pied d'immeuble ont été des moments privilégiés pour échanger avec les habitants sur les projets menés dans le quartier, sur leurs besoins, leurs envies, et a permis à la Régie de se faire identifier par la population locale au cours des premières années qui ont suivi sa création.

UNE GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS QUI A PERMIS DE TISSER DES LIENS AVEC LES HABITANTS ET LES PARTENAIRES LOCAUX

■ Cette démarche de développement durable et d'éco-citoyenneté portée par la Régie de Quartier a contribué à valoriser son activité sur le territoire auprès des habitants, mais aussi auprès des bailleurs sociaux, qui continuent aujourd'hui à solliciter la Régie pour qu'elle implante de nouveaux sites sur le quartier (Grand Dole Habitat).

■ En impulsant la pratique du compostage, la Régie a pu mener une grande campagne de médiation sortante, ce qui lui a permis de sensibiliser la population à d'autres enjeux : les encombrants et le tri sélectif, tout en informant les habitants de l'installation de nouvelles poubelles sur le quartier. En tissant des liens avec les gardiens d'immeuble, les partenaires locaux et les habitants, elle a renforcé sa mission de veille et de médiation sociale, tout en s'inscrivant dans une démarche de gestion urbaine et sociale de proximité.

■ Ces projets lui ont également permis de valoriser les compétences linguistiques de ses salariés, qui ont participé aux vagues de porte-à-porte, contribuant à développer leur aisance orale, et parfois leurs talents d'interprètes, lorsque les ménages abordés ne parlaient pas français.

4. LA GESTION DE LA PARTICIPATION

- Tous les sites de compostage essayés sur le quartier des Mesnils-Pasteur sont accessibles aux habitants sans inscription. Les bacs n'ont pas de cadenas, et peuvent être utilisés par toute personne souhaitant participer à l'expérimentation.
- Seuls les bacs de maturation sont fermés, pour éviter que des apports y soient déposés par mégarde.
- Pour chaque site, la Régie tient un registre pour noter les dates de retournement et de transvasement, ainsi que pour mentionner les incidents éventuels et la manière dont ils ont été traités.

5. LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS DÉDIÉS

- Aujourd'hui, l'activité de compostage de la Régie représente environ 0,5 ETP :
 - 0,4 ETP pour l'éco-médiatrice qui veille au bon fonctionnement du site (brassage, suivi des différents sites, tenue du registre).
 - Et 0,1 pour l'ASP (accompagnatrice socio-professionnelle), qui ne s'occupe plus aujourd'hui que du volet formation et animation des sites, tout en s'assurant de poursuivre le développement de partenariats pour contribuer à une bonne appropriation de cette pratique dans le quartier (liens avec l'association Femmes Debout, le centre social, impulsion d'ateliers de tri et de découverte du compostage, démonstrations, animations ponctuelles...).

6. LA VALORISATION ET L'ANIMATION

- Derrière ces projets, la Régie a construit une véritable démarche de gestion urbaine et sociale de proximité, en essayant de « *sortir du lot, pour proposer des actions innovantes et originales dans le quartier* ». Sur un quartier concerné par de nombreuses opérations de réhabilitation et d'amélioration du cadre de vie (ANRU), le projet a permis aux habitants d'apprendre à réduire leurs déchets et de les sensibiliser aux questions de propreté et de tri sélectif surtout là où de nombreuses problématiques de jets d'ordures et d'encombrants se faisaient sentir. Pour l'ASP, « *le quartier a beaucoup changé et évolué. On sent que les comportements sont plus respectueux et que les gens sont plus sensibles à ces enjeux désormais.* »



En développant des actions de gestion de proximité des bio-déchets, les Régies contribuent à l'essaimage de nouvelles pratiques de développement durable dans les quartiers. En participant à l'intégration de nouveaux équipements dans le paysage vécu des habitants, en milieu rural et urbain, les Régies accompagnent des processus d'appropriation en faisant preuve de pédagogie. Elles sensibilisent activement aux problématiques de tri, de propreté et de lutte contre le gaspillage alimentaire, tout en proposant des temps festifs propices au développement du lien social.

- Les trois monographies réalisées à Laxou, Mainvilliers et Dole montrent aussi que le compostage peut être un levier pour renforcer la visibilité de la Régie et constitue l'occasion de construire un maillage partenarial où les habitants peuvent trouver toute leur place pour agir aux côtés d'acteurs locaux d'horizons variés (bailleurs, collectivités locales, établissements publics, acteurs socio-éducatifs...). Elles accompagnent ainsi les habitants pour les aider à devenir pleinement acteurs de leur cadre de vie et de la réduction des déchets.

GLOSSAIRE

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
ALSH	Accueil de loisirs sans hébergement (aussi connu sous la dénomination « Centre de loisirs »).
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.
ACI	Atelier Chantier d'Insertion.
ASP	Accompagnateur.trice socio-professionnel.le.
Bio-seau	Seau qui permet de recueillir les déchets alimentaires de cuisine (épluchures, trognons...) afin de pouvoir les transporter jusque sur le site de compostage.
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
EI	Entreprise d'insertion.
IME	Institut Médico-Educatif.
OM	Ordures Ménagères.
REP	Réseau d'Éducation Prioritaire.
TIG	Travaux d'Intérêt Général.
SICTOM	Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères.
SST	Sauveteurs Secouristes au Travail.
ZSP	Zone de Sécurité Prioritaire.

Animateur d'aires de compostage



■ Définition

« L'animateur de l'aire de compostage est un opérateur de quartier qualifié, parfois sous contrat Adulte-Relais, dont les principales missions sont de sensibiliser les habitants du quartier à la pratique du compostage et de les accompagner dans les gestes essentiels pour un bon compostage.

Son action s'inscrit dans un objectif de réduction des déchets. Pour mener ses missions, il intervient directement auprès des locataires, de l'équipe espaces verts de la Régie et de partenaires comme les écoles et centres de loisirs. Il est placé sous la responsabilité d'un coordinateur développement durable qui veille à la bonne réalisation de ses missions.

■ Missions

Il ou elle met en œuvre des actions en mobilisant les habitants et participe à l'élaboration des projets. Il ou elle assure les missions suivantes :

- Accueille les habitants volontaires, les informe sur la pratique du compostage et le fonctionnement de l'aire.
- Remet aux volontaires des bio-seaux et le règlement de l'aire de compostage.
- Entretien les composteurs (brassage, retournement...) et associe les habitants à cet entretien.
- Réceptionne les déchets verts collectés par la Régie.
- Récolte le compost et le distribue.
- Met des animations en place à destination des écoles et des centres de loisirs.
- Organise des actions de sensibilisation grand public.
- Fait vivre les liens avec les autres acteurs locaux du compost.
- Participe aux comités de quartier et autres réunions avec les partenaires concernés par l'action (comité de suivi).

Fiche Métier n° 11

Activité

Thématique
Développement
Durable

Opérateur

Aire de
compostage

Niveau requis

Niveau V
(CAP,BEP) ou
Niveau IV (Bac,
Bac Pro ou
équivalent)

Exemple
Grille CCN*

Opérateur
de proximité
qualifié Niveau
II à III

* Convention
Collective Nationale

Animateur d'aires de compostage

Fiche métier n° 11

■ Responsabilités

Prend les initiatives nécessaires pour réaliser les missions confiées. S'assure du bon fonctionnement de l'aire de compostage. Veille au respect du règlement de l'aire. Participe aux réunions « développement durable » et éventuellement à des actions sur le champ de l'embellissement et du respect du cadre de vie (jardins partagés, balcons fleuris...).

■ Degré d'autonomie

Reçoit et comprend les instructions fixant l'objet du travail et les moyens dédiés. Force de propositions pour développer des actions développement durable. Accompagné dans ses missions par un tuteur désigné par la direction de la Régie ou par le coordinateur développement durable.



■ Qualités requises

- Connaissance des conditions de réalisation d'un compostage individuel et collectif sans nuisance ni pollution.
- Intérêt pour les actions liées au développement durable et au cadre de vie.
- Connaissance des publics des quartiers prioritaires.
- Capacité confirmée à la communication (écoute, disponibilité, qualités relationnelles, sens du contact).
- Capacité à animer des groupes hétérogènes (enfants, adultes en situation de précarité...).
- Goût pour la pédagogie et la transmission des savoirs.
- Capacité à rendre compte (coordination, planification, gestion du site, suivi de dossier).
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat.

■ Emplois de sortie (liste non exhaustive)

- Référent de site de compostage autonome en établissement
- Animateur environnement
- Jardinier, agent d'entretien d'espaces verts
- Agent paysagiste
- Horticulteur

■ Parcours de formation (exemples à titre indicatif)

• Parcours de formation proposé par le plan de formation de la structure :

- Formations CAPA travaux paysagers ; BEPA aménagement de l'espace ; CAP « gestion des déchets et propreté urbaine » ; BP animateur éducation à l'environnement...

Il pourra également être envisagé une évolution vers un poste d'animateur jardin ou de coordinateur développement durable.

• Parcours de formation proposé par le CNLRQ et le SERQ (Projet de branche) visant à l'acquisition d'une culture professionnelle liée au projet politique des Régies et/ou à l'acquisition de compétences facilitant l'adaptation au poste :

- Formation stage acteurs, Tour de France, Médiation, Gestion d'une aire de compostage...

• Autres formation :

- Formation guide composteur/maître composteur ; Formation des référents de site de l'ADEME.

Éditions du CNLRQ - 14, avenue Philippe Auguste - 75013 Paris - accueil@cnlrq.org - www.regieequartier.org - © CNLRQ 2014 - Conception Graphique : S. Cardon - CNLRQ - Impression Typofast - Montreuil



QUELQUES PUBLICATIONS DU CNLRQ

téléchargeables sur le site www.regiedequartier.org

- **L'Info Réseau**
le journal d'information du CNLRQ (3 numéros par an)
- **Guide « Les recycleries, des ressources pour les quartiers »**
Ce guide méthodologique de 98 pages édité en 2016 a pour ambition de montrer les différents aspects à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de recyclerie par une Régie de Quartier. Partenariats, choix du lieu, organisation du quotidien, constitution d'une équipe, modèles économiques, exploration de trois exemples de recycleries portées en France... Il illustre également comment les habitants, salariés et bénévoles peuvent devenir acteurs de la chaîne de la gestion des déchets, depuis les actions préventives visant leur réduction jusqu'aux actions permettant leur réemploi, et de quelle manière ils peuvent en être bénéficiaires.
[Voir aussi le film « Les recycleries, des ressources pour les quartiers »](#), réalisé par la société Atoutcam.
- **Guide « Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire engagées pour un développement durable et solidaire »**
Ce guide donne aux Régies des repères pour initier de nouvelles actions en décrivant notamment les étapes à suivre et les partenaires à solliciter.
[Voir aussi le film « Les Régies de Quartier et de Territoire, actrices d'un développement durable et solidaire »](#), réalisé par Bruno Feindel.
- **Guide « Si T'es Jardin : réintroduire des jardins au cœur de la Cité »**
Pour répondre aux besoins exprimés par les habitants, de plus en plus de Régies investissent des terrains en pied d'immeuble pour les transformer en jardins potagers ouverts sur le quartier. Ce guide, destiné aux porteurs de projets, a pour vocation de faciliter la création de jardins, et décrit les étapes à suivre de la définition du projet à sa mise en œuvre. Il s'appuie sur deux expériences assez différentes : le jardin de la Régie EUREQUA de Lyon et celui de la Régie C2S Services de Vierzon.
[Voir aussi le film « Si T'es Jardin »](#), réalisé par Bruno Feindel.
- **Guide « Régies de Quartier et Organismes HLM – Bonnes pratiques »**
Rédigé avec l'Union Sociale pour l'Habitat, ce document présente le projet et le cadre d'actions des Régies de Quartier, en partenariat avec les Organismes HLM. Plusieurs exemples illustrent la diversité des champs d'activités développées en partenariat sur le territoire des Régies (entretien du cadre de vie, médiation et lien social, services aux habitants, sensibilisation à l'environnement, etc.).



Ce guide a été réalisé
grâce au soutien financier de



ISBN - 979-10-90760-13-4 • © CNLRQ 2017

Conception graphique • Sandrine CARDON - CNLRQ
Impression • Typofset - 2017

